Novembre 2020

# Argences Infos

N° 135

Recevez la feuille verte au format numérique en vous inscrivant sur le site www.argences.com

**Horaires Mairie**
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

**Recensement**
Dès l'obtention de leurs 16 ans, les jeunes doivent se présenter à la mairie **de leur domicile** munis de leur livret de famille, ou effectuer la démarche sur www.service-public.fr. Une attestation de recensement, leur sera délivrée pour l'inscription à la Journée de Citoyenneté et de Défense, aux concours et examens (baccalauréat, permis de conduire… ).

**Rappel**
Cette année, le CCAS a choisi d'offrir **un bon cadeau de 30€** aux habitants de 72 ans et plus, inscrits sur les listes électorales (en remplacement du repas des Anciens annulé en raison de la situation sanitaire). Pour ceux qui ne sont pas encore venus retirer leur bon en Mairie, il vous reste encore quelques jours. Le bon nominatif est utilisable jusqu'au 15 novembre 2020 chez les commerçants d'Argences participants à l'opération.

**Bienvenue** à Angélique SAISON qui reprend le salon de coiffure Style Hair situé rue Lecomte.

**Centre aquatique**
Suite aux dernières annonces gouvernementales, le centre aquatique dunéo est fermé intégralement depuis le samedi 24 octobre 2020 (jusqu'à nouvel ordre). Infos sur **www.ca-duneo.fr**

**Mesures Covid-19**
- Le port du masque est obligatoire sur le **marché hebdomadaire** du jeudi matin, sur le **terrain d'évolution et aux abords des établissements scolaires** jusqu'à nouvel ordre.
- Le Forum reste pour le moment fermé à la location.
- A ce jour, suite au renforcement des mesures sanitaires, les **équipements sportifs couverts** (gymnases, dojo…) de la commune sont mis à disposition uniquement pour les activités sportives encadrées des mineurs (activités scolaires et associatives).




**Civisme : ne pas jeter votre masque dans la nature mais dans votre poubelle d'ordures ménagères.**

**Affaires scolaires**

Un visiophone sera prochainement installé au niveau du portillon de la garderie ce qui permettra aux parents de rentrer dans la cour pour récupérer leurs enfants à la porte du bâtiment.

**Vie associative**
Il reste des places pour les cours de fitness de *Gym Volontaire* (lundi et jeudi soir, salle multi-activités). Infos au 06.99.20.44.69.

**Bon à savoir**
En cas de décès de votre **animal de compagnie** (chien, chat….) vous pouvez :
- confier sa dépouille à un vétérinaire pour qu'il se charge de le faire incinérer.
-contacter directement un crématorium animalier.
Ce service est payant. Il existe aussi quelques cimetières animaliers (service généralement payant). Attention, jeter la dépouille de son animal dans une poubelle ou tout autre lieu, peut être puni d'une amende de 3750 €. Plus d'infos sur www.service-public.fr, rubrique L*oisirs/Animal de compagnie.*

**Travaux**

- Les travaux d'aménagement **du carrefour entre la rue du M. Foch et la rue de la Gare** se poursuivent. Le carrefour est fermé à la circulation jusqu'à fin novembre. U**ne déviation est mise en place.**
- Les travaux de revêtement de voirie de **la rue du Dr Derrien** et du **chemin du Coudray** ont été réalisés au mois d'octobre.
- Durant la première quinzaine de novembre, des travaux de **réfection de certains trottoirs** sont programmés dans l'avenue des Floralies, l'impasse des Jonquilles et l'impasse du Muguet.
- Mise à jour en cours du plan et des panneaux de signalisation des entreprises de la **zone artisanale.**



**Commémoration de l'Armistice**
A l'occasion de cette cérémonie, M. le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts le mercredi 11 novembre 2020 (sans rassemblement).

**Maison de Services au Public**
- Des permanences assurées par des agents des Finances publiques sont organisées au siège de la Communauté de communes Val ès dunes, rue Guéritot à Argences, les **mercredis 4, 18 novembre et 9 décembre 2020.** L'objectif est de répondre aux questions relatives à l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière et le prélèvement à la source. **Uniquement sur rdv en s'inscrivant au 02.31.23.68.08.**
- La MSAP poursuit son accueil à Bellengreville et les permanences à la mairie d'Argences (lundi après-midi et jeudi matin), uniquement sur RDV.